

pouvons plus en importer d'Europe. Peut-être le ministre voudrait-il nous expliquer brièvement ce qui se fait à cet égard.

L'hon. M. GARDINER: Cette question relève, en réalité, du crédit de guerre que nous étudierons plus tard.

M. CASTLEDEN: Où se trouve le bureau central de l'Association canadienne des producteurs de semence? S'agit-il ici d'une subvention annuelle, ou cette association doit-elle poursuivre certains travaux? Le cas échéant, quelle est la nature de ces travaux?

L'hon. M. GARDINER: L'association a son centre ici, au sein du ministère; on lui accorde des fonds pour lui permettre de poursuivre les travaux auxquels elle doit s'adonner.

M. CASTLEDEN: Il y a des associations dans les provinces?

L'hon. M. GARDINER: Oui.

M. CASTLEDEN: Des associations de producteurs de semence?

L'hon. M. GARDINER: Oui.

M. CASTLEDEN: Cet argent est-il distribué par les provinces?

L'hon. M. GARDINER: Cet argent n'est pas dépensé par les provinces. Tous les déboursés proviennent d'Ottawa.

M. HATFIELD: Ce crédit ne renferme pas les subventions accordées au chapitre des engrais?

L'hon. M. GARDINER: Ces subventions relèvent des crédits de guerre.

M. SENN: Fort bien, mais si je comprends bien, certaines subventions destinées à l'achat d'engrais relèvent de ce crédit. Le ministre nous dirait-il comment on procède à cet égard?

L'hon. M. GARDINER: Je ne crois pas que cela relève du présent crédit. Toutes nos subventions pour achat d'engrais sont maintenant versées en vertu des crédits de guerre. Nous aurons l'occasion d'aborder ce point lors de l'examen de ces derniers crédits.

(Le crédit est adopté.)

Service de production

20. Subventions aux foires et expositions, selon les montants mentionnés aux détails des services, \$65,000.

M. PERLEY: Continue-t-on à verser des subventions aux grandes foires? L'Exposition de Toronto n'est-elle pas abolie temporairement? Les forces armées occupent le terrain de l'exposition.

[M. Senn.]

L'hon. M. GARDINER: Nous ne versons aucune subvention aux foires des catégories "A" ou "B" ou à quelque foire que ce soit, excepté en ce qui concerne certaines subventions aux immeubles; ce sont là des obligations que nous avons encourues dans les années précédentes. En ce qui concerne le programme de construction, nous nous sommes engagés à verser certains montants pendant dix ou vingt ans, et nous devons effectuer ces paiements à l'échéance.

M. PERLEY: On ne verse pas de subventions spéciales?

L'hon. M. GARDINER: Non.

M. CARDIFF: On ne verse pas de subventions aux diverses foires qui se tiennent dans chaque province?

L'hon. M. GARDINER: Non; plus maintenant.

M. CRUICKSHANK: On vient de parler de l'exposition de Toronto, et je voudrais maintenant entretenir le comité de l'exposition de Vancouver, dans notre province. La British Columbia Security Commission a acheté pour tant la propriété de l'exposition industrielle que nous avions. J'approuve les sommes que nous affectons chaque année à l'acquisition d'immeubles déjà construits. Je peux faire erreur, mais je crois que la British Columbia Security Commission veut pousser la générosité jusqu'à s'occuper de l'entretien de la propriété de l'exposition de Vancouver, et je me demande pourquoi les fonds destinés à cette fin ne pourraient pas être affectés aux foires de la classe "B". Il me semble, s'il s'agit de maintenir la production d'animaux de ferme, que les foires de la classe "B" n'en devraient pas subir des désavantages. Le Dominion accorde encore des subventions exceptionnelles à ces immeubles, et quoi qu'on dise, à Vancouver elles vont aux immeubles. Des sommes très considérables ont servi à modifier l'intérieur de ces propriétés; on a démoli d'excellentes constructions pour en élever de nouvelles destinées à recevoir les Japonais. Si nous trouvons des fonds pour cela, pourquoi ne pourrions-nous pas en trouver pour les foires de la classe "B"? Sauf erreur, nous versons à l'Etat deux fois le prix de ces immeubles particuliers.

L'hon. M. GARDINER: Le crédit à l'étude se décompose ainsi qu'il suit: \$5,000 pour les Provinces maritimes, environ \$15,000 pour la province de Québec, \$35,000 pour la foire agricole royale d'hiver, \$10,000 pour la ville de Vancouver, ce qui fait un total de \$65,000. Ces montants sont affectés aux immeubles. Nous nous sommes engagés envers la com-